

AFP R485 / Initial ou Personnel expérimenté FORMATION CHARIOT A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

OBJECTIF DE FORMATION :

Obtenir une Attestation de Certification Professionnelle à la conduite en sécurité (AFP).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Être capable :

- D'appliquer la réglementation R485,
- D'appliquer les consignes de sécurité,
- D'effectuer l'entretien courant,
- De manipuler un (ou des) gerbeur(s).

METHODES PEDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique :

- Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard.
- Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz

Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire

Partie pratique :

- Mise en situation en groupe.
- Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur.
- Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire.
- Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

Tests théoriques et pratiques.

PUBLIC CONCERNE :

- Toute personne amenée à conduire, à titre occasionnel ou permanent, des transpalettes à conducteur accompagnant.

DUREE : 1 à 2 jours *

**En fonction du nombre de participants et du niveau de pratique*

DATES :

Sessions intra : A définir

HORAIRES : A définir

LIEU : Sur site *

**La structure s'engage à fournir du matériel conforme à la réglementation*

EFFECTIF : Sur site : 6 personnes

COÛT (non assujetti à la TVA)

Intra : Nous consulter

OURAGAN FORMATION

Email : contact@ouragan-formation.fr

Tél : 06 15 24 50 95



PRE-REQUIS

- Être apte médicalement
- Être âgé de 18 ans
- Maîtriser le socle commun de connaissances
- Avoir son Equipement de Protection Individuelle obligatoire.

RECYCLAGE :

Recyclage tous les 5 ans

MATERIEL A FOURNIR :

- 1 salle de formation si possible équipée d'un écran et d'un paperboard
- Une aire d'évolution couverte conforme pour la pratique
- Des charges pour la manutention
- Un chariot conforme aux exigences réglementaires, à jour de la VGP

ENCADREMENT :

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation de validation de compétences et testeurs certifié CACES. Remise d'un livret de formation.

EVALUATION :

Une évaluation à chaud sera conduite et permettra de mesurer le niveau de satisfaction immédiate du participant.

VALIDATION :

A l'issue de la formation, remise d'une Attestation individuelle de formation et d'un Certificat de réalisation mentionnant si la personne est apte à la conduite en sécurité du et des chariot(s).
L'employeur peut ainsi délivrer une autorisation de conduite

LE PLUS DE LA FORMATION :

- ✓ Sensibilisation des stagiaires au risque électrique et agir de façon préventive,
- ✓ Support audiovisuel et vidéos,
- ✓ Réflexion et échanges collectifs, mises en situation et cas pratiques sur site.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

Tout travailleur amené à utiliser un chariot de manutention à conducteur porté doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998. Le respect de ces prescriptions impose donc :

- 1-Que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité du chariot concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire,*
- 2-Que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée,*
- 3-Qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité du chariot concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées,*
- 4-Que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation*

Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation.

PROGRAMME :

THEORIE

- Contexte réglementaire
- Instances et organismes de prévention
- Connaissances générales
- Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
- Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant

PRATIQUE SI FORMATION INITIALE

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Manœuvrer et diriger le gerbeur
- Pour chaque manutention contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible
- Prendre et déposer une charge au sol
- Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile
- Effectuer le stockage/le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière
- Effectuer le chargement et le déchargement d'un véhicule au moyen d'un hayon

OURAGAN FORMATION

Email : contact@ouragan-formation.fr

Tél : 06 15 24 50 95



- Manutentionner une charge longue, un conteneur rigide contenant un liquide et une charge déformable
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté
- Stationner et arrêter le gerbeur en sécurité
- Fin de poste et vérification

TESTS THEORIQUES ET PRATIQUES

Test théorique (QCM) et test pratique (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance).

Bilan de fin de formation

Mis à jour le 30 janvier 2024